ARV04 - Observatoire des refus et renoncements au TPE : premiers résultats

Auteurs-trices : ROUQUETTE Christophe (TRT-5 CHV), TABOURIN Jean-Louis (Sida Info Service), Céline OFFERLE (TRT-5 CHV), Thierry TRAN (TRT-5 CHV), Lucas VALLET (TRT-5 CHV)



Introduction

Disponible depuis plus de 25 ans, le traitement post-exposition (TPE) est méconnu et caractérisé par de nombreux freins d'accès. Lancé en juillet 2025, **l'observatoire des refus et renoncements au TPE du TRT-5 CHV** se propose de documenter les difficultés d'accès en vue de :

- Alerter les décideurs-euses sur les problématiques systémiques d'accès au TPE ;
- Transmettre les signalements aux acteurs régionaux dans le champ de la santé sexuelle (Coordination régionale en santé sexuelle ou CORESS) pour impulser la diffusion de bonnes pratiques au sein des structures dispensatrices.

Méthode

L'observatoire est hébergé sur **Sexpoz, plateforme en ligne dédiée au TPE**, née en 2018 et gérée par le CORESS Centre-Val de Loire.

Il se compose d'un questionnaire anonyme conçu par les associations membres du TRT-5 CHV sur la base de données recueillies via un appel à témoignage lancé par le collectif en 2021.

Le questionnaire permet de dater, localiser, caractériser les renoncements et les refus non-motivés par des raisons médicales , puis d'en déterminer l'impact sur l'usage du TPE.

Les signalements et questionnaires peuvent être complétés par les personnes concernées ou des accompagnants-es.

Résultats

28 signalements (2,2 par mois en moyenne) issus de 16 départements et émis entre le 1er juillet 2025 et le 31 août 2026 ont pu être exploités.

Les **services d'urgence des hôpitaux** sont de loin la structure de soin qui concentre le plus de signalements (21).

Les difficultés concernent principalement les réorientations vers une autre structure, les attitudes jugeantes ou culpabilisantes, les TPE déclarés indisponibles, la méconnaissance du personnel des structures, et les demandes de revenir plus tard.

L'analyse des conséquences suggère des opportunités manquées, des prises retardées et des interruptions de traitement. Elle fait aussi apparaître la charge pesant sur les personnes elles-mêmes, contraintes d'insister ou de recourir à des associations pour aller au bout de leur démarche de prévention.

Types d'obstacles rencontrés

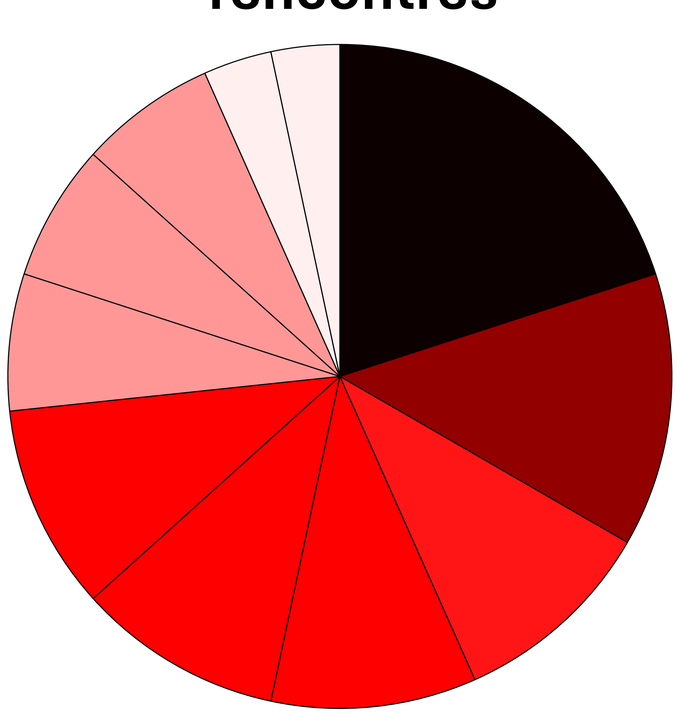

Conséquences des refus / renoncements recensés

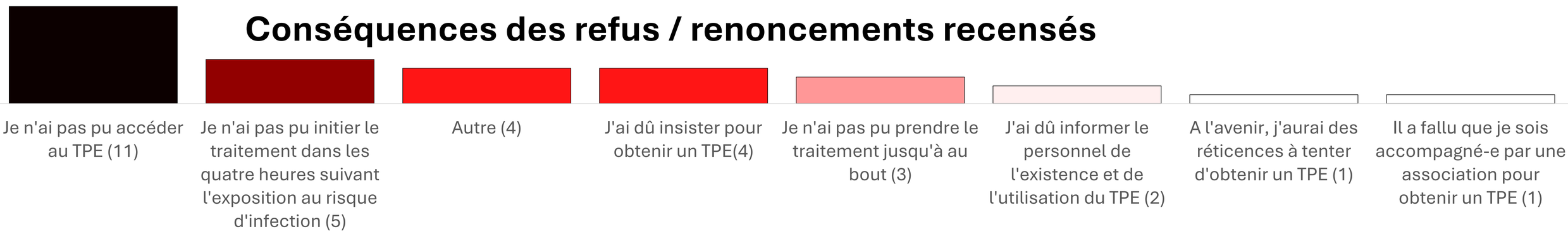

Conclusion

Ces difficultés, identiques à celles relevées par l'étude « Freins et leviers de la prise en charge du traitement post-exposition au VIH » (Charpentier et al., 2016), mettent en évidence **l'immobilisme des politiques d'accès au TPE**.

Elles révèlent des pratiques contraires à l'instruction interministérielle du 25 février 2019 qui impose un accueil rapide, bienveillant et formalisé des accidents d'exposition sexuelle.

Elles corroborent **la nécessité d'améliorer les pratiques, de favoriser le déploiement du TPE et d'élargir sa dispensation aux associations par le biais d'un starter-kit communautaire.**

Contact : ROUQUETTE Christophe (TRT-5 CHV), crouquette@trt-5.org

LA RECHERCHE trt5 CHV AU CŒUR DE NOS LUTTES